





Le mot des cofondateurs



La Terre est la seule planète à nous offrir du vin ! La viticulture est un métier de passion, et nous ne pouvons qu'admirer nos vignerons pour le travail engagé et leur ténacité malgré les bouleversements climatiques. Des siècles de culture nous ont permis de maîtriser l'art de la vigne et du vin, mais nos chers exploitants le savent mieux que quiconque, la partie n'est jamais gagnée. Le brûlage à l'air libre n'est que la matérialisation de l'absence d'une réelle solution à leurs problématiques, à laquelle nous pouvons aujourd'hui remédier. Je suis fier de pouvoir leur apporter une solution simple, adaptée à leurs modes de travail, vertueuse et respectueuse de leurs traditions.

Alice Shaw, Directrice Générale

L'environnement, et plus généralement la nature qui nous entoure, est un bien inestimable que nous devons nous efforcer de préserver. En créant le projet Vinea Énergie, les synergies possibles liées à ces objectifs se sont très vite imposées comme des évidences. La confirmation de la possible revalorisation des coproduits issus du monde viticole me permet de mettre toute mon expertise de la physique énergétique au service de mon territoire, et d'ainsi ambitionner un futur optimiste pour nos générations à venir.

Romain Guillaumont, Président

L'idée

L'idée est née d'un constat entre acteurs de la filière vitivinicole et du secteur thermique.

Les viticulteurs arrachent chaque année entre 2,5% et 5% de leurs vignobles, et ces ceps arrachés ne sont que très peu valorisés faute de solutions adaptées à leur activité.

Ces ceps de vigne, qui représentent une charge pour le viticulteur, sont le plus souvent brûlés à l'air libre entraînant un impact environnemental important sur la qualité de l'air et l'émission de particules fines. Bien qu'interdite par la réglementation actuelle, cette pratique bénéficie encore de dérogations pour le secteur agricole, et représente la solution la moins coûteuse.

D'autre part, le besoin en bois de chauffage est en constante progression. De plus en plus de collectivités et de ménages font le choix de se chauffer par le bois (réseaux de chaleur, chaufferies biomasses, poêles à bois ou à granulés, etc.) ; dynamique appuyée par les politiques économiques et environnementales régionales, étatiques et européennes.



Ce sont les expériences et connaissances combinées des trois co-fondateurs, Alice Shaw, consultante en vins et spiritueux, son époux Romain Guillaumont, Docteur en physique et ingénierie, et le père de ce dernier, Alain Guillaumont, expert en thermique de bâtiment, qui donnent naissance à ce projet.

En s'appuyant sur un réseau alliant spécialistes thermiques et viticulteurs, le projet de Vinea Énergie crée enfin la passerelle entre ces deux mondes.



La vigne, la nouvelle énergie renouvelable

Vinea Énergie propose aux viticulteurs de la Région Nouvelle-Aquitaine une solution logistique gratuite pour l'évacuation des ceps de vigne arrachés.

Ce coproduit, une fois ramassé, est revalorisé en bois-énergie sur nos plateformes de transformation, situées en Gironde.



Une solution locale & écoresponsable

*Un service de ramassage gratuit
des ceps de vigne arrachés*

Valoriser les coproduits répond à une logique naturelle en agriculture, en plus de proposer un modèle économique circulaire local.

En accompagnant la filière viti-vinicole dans cette voie, Vinea Énergie décharge les vignerons des contraintes liées à l'élimination de leurs coproduits en récupérant gratuitement leurs ceps arrachés pour les transformer en énergie biomasse.



Nous tenons à remercier Laurent Mauvillain, Vice-Président de la Coopérative des vignerons de Tutiac, Éric Henaux, Directeur Général, et l'ensemble de leurs équipes, grâce à qui nous avons mis en place notre pilote de ramassage.



SERVICE DÉDIÉ AUX VITICULTEURS

Ce service de ramassage clé en main est une nouvelle prestation dans le secteur vitivinicole.

Notre protocole de ramassage a été développé en collaboration avec les viticulteurs. Il est ainsi totalement adapté à leur mode de travail et à leurs contraintes.

Nos camions grappins de 40 m³ peuvent intervenir directement chez les viticulteurs. Nous leur demandons simplement de regrouper les ceps arrachés et leurs piquets, dépourvus de fils de fer, en bordure de chemin.

Une fois le ramassage effectué, nous leur transmettons une *Attestation de ramassage* justifiant le volume ramassé et les émissions de CO₂-eq évitées.

DÉCARBONER LES TERRITOIRES

Ensemble, nous avons la possibilité de réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines tout en innovant dans la création de biocombustibles.

De plus, notre modèle écoresponsable est duplicable dans tous les bassins viticoles existants.

En rendant cette prestation totalement gratuite, nous proposons aux institutions une réelle alternative au brûlage à l'air libre, et ainsi l'opportunité aux communes de contribuer aux objectifs environnementaux engagés par les Contrats de Transition Écologique et l'Union Européenne.

Brûler une tonne de ceps de vigne issus de l'arrachage émet 1 470* kg de CO₂-eq.

La solution mise en place par Vinea Énergie émet 588 kg de CO₂-eq.

Ce constat prend en compte les émissions de CO₂-eq dues :

- au ramassage des ceps de vigne
- à la production du combustible
- à sa livraison
- à sa combustion en chaudière

La production de combustibles Vinea Énergie permet donc d'éviter

60%

d'émissions de CO₂-eq

**Source : ADEME GES*

“ Limiter l'impact de la viticulture sur l'environnement et favoriser l'économie circulaire est un enjeu fort au sein de la filière vitivinicole.

La valorisation des pieds de vignes arrachés ou morts peut à la fois permettre de développer une activité économique vertueuse et d'apporter une solution aux viticulteurs. Inno'vin pourra apporter son soutien au projet, notamment pour la réalisation d'un pilote et lever les éventuels verrous logistiques.

Gilles Brianceau,
Directeur, INNO'VIN

Au service de la transition énergétique

L'urgence climatique est devenue, ces dernières années, un enjeu économique et sociétal majeur dans notre pays comme partout dans le monde.

Depuis, de nombreuses démarches citoyennes, entrepreneuriales, nationales et européennes ont vu le jour et sont la preuve que la préoccupation pour l'environnement est unanime. Elle est l'affaire de tous.



La filière-bois est donc naturellement sollicitée, et cherche à innover constamment pour produire une énergie toujours plus propre et renouvelable.

La demande étant cependant supérieure à l'offre, une partie du bois forestier doit être importée afin d'approvisionner le marché, ce qui dégrade son bilan carbone.

Vinea Énergie propose une solution inédite au travers d'une nouvelle biomasse revalorisée, produite et commercialisée localement.

Ce modèle 360° est le fruit de la mise en relation des différents acteurs locaux :

- producteurs de résidus viticoles (châteaux, vignerons et syndicats viticoles)
- porteurs de projets bois-énergie (communes, collectivités, industriels, etc.) répondant à un besoin en énergie, favorisé par la région et l'État, via les Contrats de Transition Écologique, mais également par l'Europe, au travers du Fond Chaleurs et des Plans Climat.



La Communauté de Communes de l'Estuaire a pour ambition, à travers différents projets concrets, de valoriser de manière durable, écologique et pérenne son territoire.

C'est pourquoi accompagner et soutenir Vinea Énergie, dans son projet d'économie circulaire, sur sa phase de création et de développement, s'est imposé comme une évidence.

Ses co-fondateurs, Romain Guillaument et Alice Shaw, ont su nous transmettre leur vision ambitieuse avec un projet concret et répondant à un besoin fort.

Pour aider au mieux Vinea Énergie, la Communauté de Communes de l'Estuaire l'a soutenue, afin d'optimiser ses démarches, en étant un facilitateur dans le montage de ses dossiers vis-à-vis des différents financeurs publics et privés, mais pas que...

Nous préparons, ensemble, son implantation définitive et son développement sur le territoire.



Lydia Héraud,
Présidente de la Communauté de Communes de l'Estuaire



La revalorisation

Nous produisons actuellement un combustible écologique et renouvelable, sous forme de plaquettes calibrées P31 / P45.

Les différentes analyses menées par des laboratoires privés locaux, et celles engagées par nos clients, ont validé sa conformité.

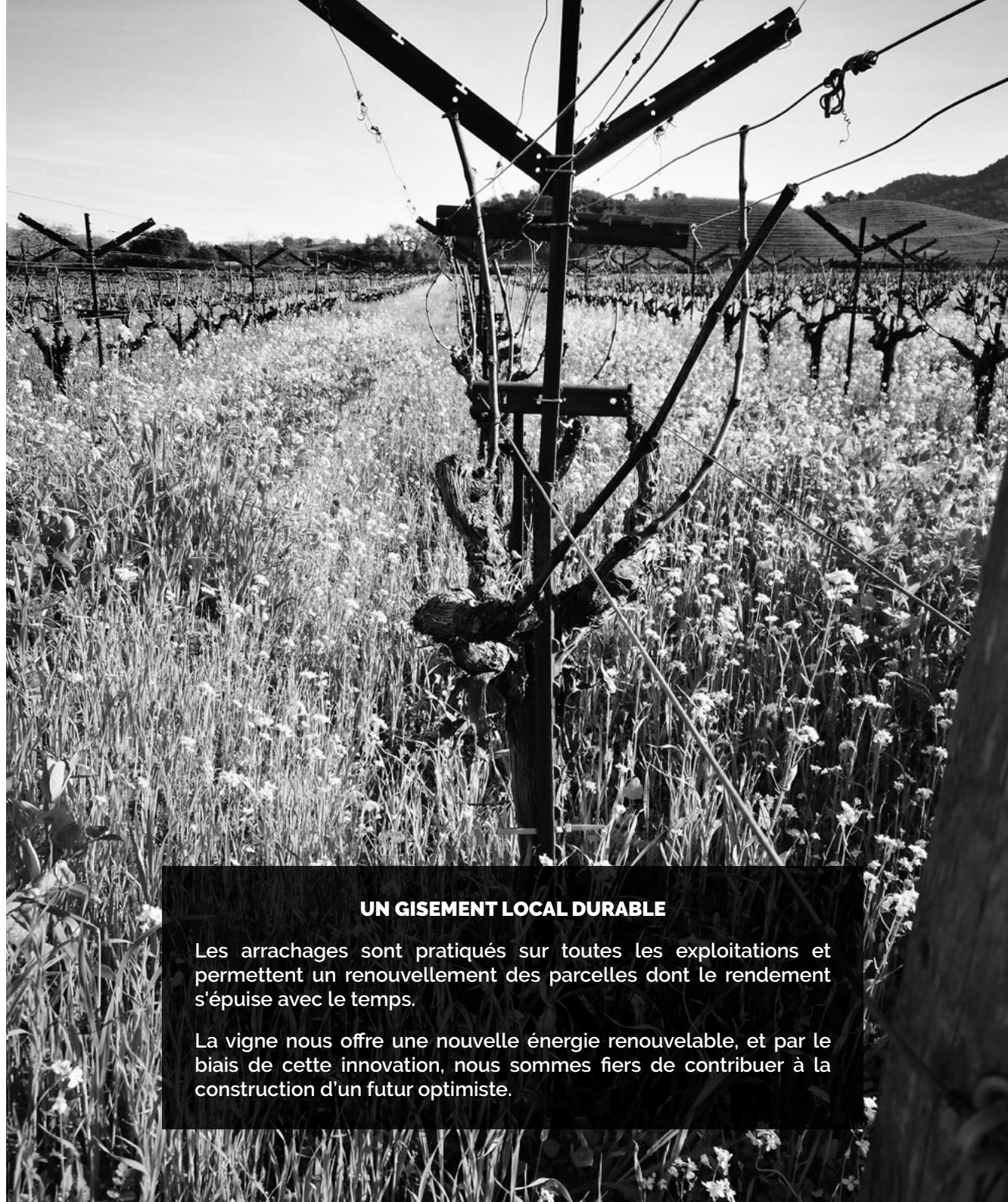
Nous avons également étudié la formulation chimique d'un agro-pellet 100% vigne, et avons ainsi élaboré un granulé à fort rendement énergétique.

Ce produit sera lancé en 2023.

UN GISEMENT LOCAL DURABLE

Les arrachages sont pratiqués sur toutes les exploitations et permettent un renouvellement des parcelles dont le rendement s'épuise avec le temps.

La vigne nous offre une nouvelle énergie renouvelable, et par le biais de cette innovation, nous sommes fiers de contribuer à la construction d'un futur optimiste.



Une nouvelle économie circulaire

Cette nouvelle énergie biomasse 100% vigne s'inscrit dans un modèle en circuit court

Notre schéma de distribution en circuit-court repose sur un modèle de production décentralisé. Nous transformons et entreposons la matière première directement sur nos différentes plateformes, et sur notre site fixe de Saint-Aubin-de-Blaye.

Cette stratégie multisite nous permet aujourd'hui un maillage du territoire afin de répondre à l'ensemble des demandes, en respectant un périmètre d'action réduit au minimum, tant pour effectuer la prestation auprès de nos vignerons, que pour la livraison de nos clients.



La matière première est récupérée dans un rayon de 100 km maximum au départ de nos plateformes de transformation.

Nous développons des partenariats avec des entreprises locales de transport qui réalisent les ramassages.



Nous sollicitons des organismes de réinsertion sociale afin de les faire participer au process de revalorisation des ceps de vigne.

Nous produisons un combustible-plaquette qui respecte les normes environnementales en vigueur.



Nous commercialisons notre combustible exclusivement sur le territoire dont il est issu, à destination des installations locales.

Nous contribuons ainsi à renforcer l'autosuffisance énergétique des communes qui composent notre région.

La plaquette est acheminée via un transporteur local, favorisant ainsi l'emploi de proximité.



VINEA ÉNERGIE EST LABELLISÉE PAR



ILS SOUTIENNENT LE PROJET



Notes



L'équipe

Romain Guillaument
Président & Cofondateur



Alice Shaw
Directrice Générale & Cofondatrice



Alain Guillaument
Consultant & Cofondateur



Guizmo Peralta
Responsable technique



Margaux Chupeau
Responsable communication & marketing



Laurent Lupien
Responsable du développement commercial



SCANNEZ-MOI



Brochure de présentation
© Vinea Énergie 2021

Réalisée par notre équipe
Imprimée à 61 km de notre usine

Made In Bordeaux





1424, avenue de la Liberté
33820 Saint-Aubin-de-Blaye

+33 (0)5 57 32 28 25
contact@vineaenergie.com

vineaenergie.com

